

VALLÉES DU SAUSSERON ET DE SES AFFLUENTS

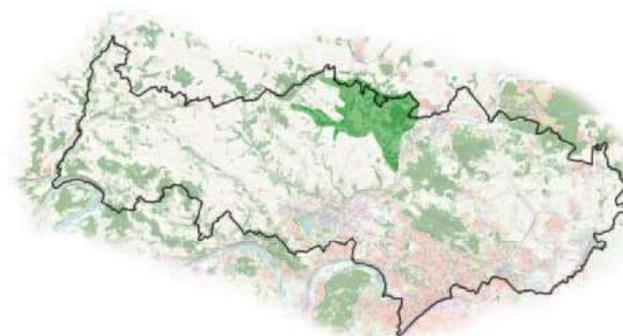


Arronville.

La vallée du Sausseron, une vallée enfouie dans sa propre végétation et dont les développements urbains ne se révèlent que trop peu en lien avec leur paysage malgré de réelles opportunités.

La vallée du Sausseron et ses affluents forment, dans ses méandres labyrinthiques, un paysage en suspend aux ambiances incertaines. La vallée qui semble enfermée dans un épais écrin de végétation, donne le sentiment d'une nature reprenant ses droits sur une terre laissée à l'abandon. Un fort contraste s'établit entre cette « nature sauvage » et les développements urbains continus et linéaires le long des versants de l'Oise et du lit principal du Sausseron. Le paysage habité ne montre que peu de relation avec sa charpente naturelle, dans une impression générale d'indifférence vis-à-vis du site qui dévoile pourtant de riches qualités paysagères, notamment lorsque les vues s'ouvrent sur le fond de vallée cultivé.

- Une ambiance agréable mais hésitante
- Une structure paysagère d'un grand intérêt du fait des formes du relief
- Une tendance à la fermeture visuelle par l'enfrichement et les peupleraies
- Un projet de territoire de campagne à affirmer



Limites et voisinage

Le Sausseron est un affluent de l'Oise et découpe, avec les nombreuses ramifications de ses affluents, les rebords des plateaux voisins de Marines et d'Hérouville situés à l'Ouest et au Sud de l'unité. C'est donc un réseau complexe et sinueux de vallées qui dessine l'unité de paysage. Ses limites au nord semblent s'accorder avec celles du département.

A l'est, l'Oise, très urbaine, marque une limite franche avec les rebords boisés des plateaux qui la côtoient.

Au Nord-Est, la limite est nettement marquée par la butte portant les bois de la Tour du Lay, de Grainvalle et de Montagny.

L'unité de paysage inclut le territoire couvert par le réseau de vallées, y compris les petites portions de plateaux cultivés ou boisés enserrées entre les vallons.

Charpente naturelle

Le système complexe, sinueux, formé par les vallées, ne présente que peu de portions rectilignes. Le réseau découpe, par ses multiples affluents, de petites unités de plateaux, essentiellement dans sa partie Nord. Les relations entre ces morceaux de plateaux et les vallées se résument à des effets de lisières sur les rebords de vallées, qui en délimitent les contours. La profondeur de la vallée varie en moyenne de 50 à 70 m sur le cours d'eau principal.

L'onde des plis de l'unité du plateau et de la butte de Marines se propage jusqu'aux rebords de la vallée, à l'Ouest de l'unité de paysage. Les transitions entre le plateau et la vallée sont douces, en légère déclivité, bien que le rebord de la vallée soit clairement marqué par un épais ourlet boisé.

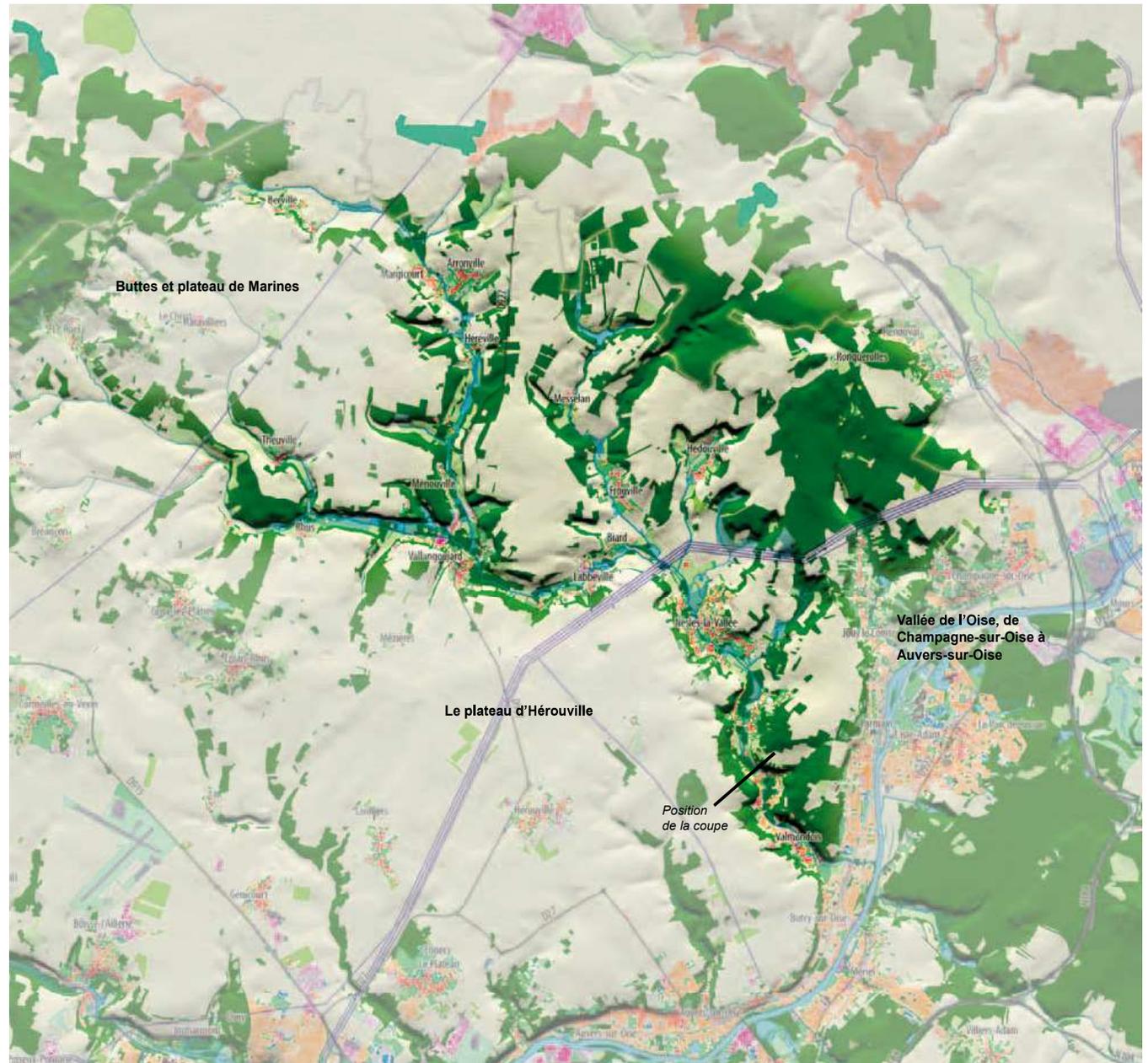
Les bois de la Tour du Lay et de Grainval marquent les limites du département, occupant la crête (il s'agit d'une butte relictuelle d'orientation NW-SE s'inscrivant dans la continuité de la butte de Camelle, de Mareil-en-France et de Chatenay en France, et culminant à 188 m). Ils séparent les vallées du Sausseron et celle du ru de Méru et annoncent les vastes forêts de l'Oise.

En aval cependant, les coteaux présentent quelques portions plus abruptes.



Approche de la vallée du Sausseron

Depuis les morceaux de plateaux alentours, la vallée se perçoit par son ourlet boisé qui la surmonte et forme l'horizon du plateau ainsi que par les lignes du terrain fuyant doucement vers la vallée.



Structures et motifs

Un paysage en voie d'étouffement sous une épaisse végétation

Depuis les plateaux cultivés alentours, la vallée est signalée par son épais ourlet boisé, permettant d'en favoriser la lecture dans le grand paysage. Cette épaisseur est aussi intéressante dans sa diversité, puisqu'elle anime les franges par le jeu des hauteurs des strates végétales et par le rythme des floraisons.

A l'inverse, la lisibilité permise par l'abondance végétale en bord de coteaux, se révèle être pénalisante pour le paysage vu de « l'intérieur ». L'ensemble des versants, ainsi que le fond de vallée, sont en effet recouverts d'une végétation dense et de peupleraies qui obstruent les vues et « bouchent » la vallée. La couverture boisée recouvre ainsi la plupart des éléments qui seraient autant de motifs de paysage particuliers en bord de rivières ou dans les fonds de vallée. Cependant, les rares ouvertures rencontrées montrent les potentialités de paysage lorsque la lumière pénètre au coeur de la vallée. La structure de la vallée et ses ambiances intimes des prairies humides au centre de petites clairières sont alors lisibles ainsi que de belles pelouses calcaires fleuries remarquables (cote de l'aventure à Theuville, tour du Lay à Parmain...). Le paysage prend soudain forme, la vallée devient lisible et prend tout son sens, dévoilant cultures, pâturages ponctués de marais et d'étangs (vallée des prés à Theuville, vallée des prés à Menouville, fond de Norinval).

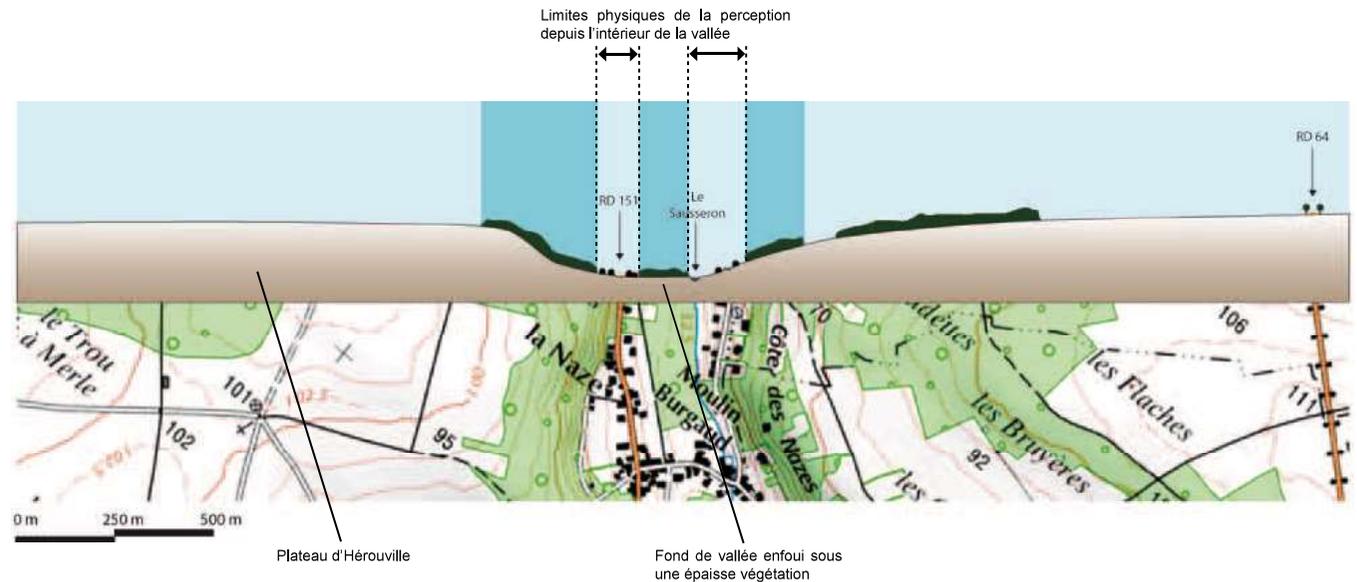
Le marais du Rabuais (ENS) a géré de manière exemplaire par les collectivités, propose de très belles ambiances « naturelles ». Les parcs des châteaux comme à Balincourt, s'inscrivent délibérément dans la logique de la vallée.

Une continuité urbaine linéaire en fond de vallée aval

Tout en présentant encore les caractères de paysages naturels, les vallées sont par ailleurs assez fortement construites. L'urbanisation est quasiment continue le long des routes depuis Butry-sur-Oise jusqu'à Nesles-La-Vallée. Elle suit deux axes situés de part et d'autre du Sausseron, en pied de coteau. Les habitations traditionnelles se sont implantées dans une logique de distribution linéaire et peu dense en fond de vallée, souvent 10 à 20 mètres au dessus de la rivière. Ce phénomène général d'urbanisation « filandreuse » est tout aussi lâche en amont de Nesles-la-Vallée, mais pour le moment moins étendue. Cet étalement urbain n'entretient que très peu de lien avec la charpente naturelle, notamment en termes de perception, puisque le plus souvent, le fond de vallée occulté par le bâti et la végétation, empêche de comprendre la structure du paysage. Il faut noter la multitude des petits étangs de pêche qui mitent la vallée et en rendent parfois difficile l'accès. A partir de Nesles-la-Vallée et en remontant le Sausseron, la végétation se fait encore plus présente et les implantations urbaines de plus en plus lâches.

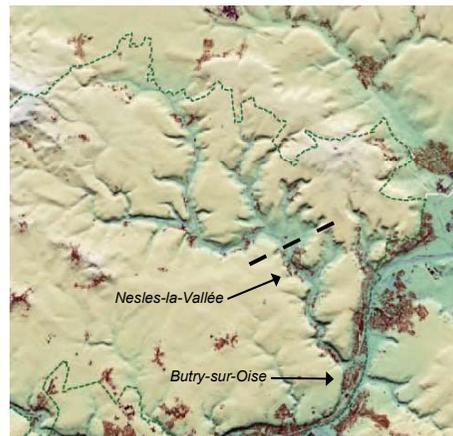
Malgré un fort potentiel de qualité paysagère, un paysage qui semble à l'abandon

Les habitations « tournent le dos » aux espaces de nature pourtant tout proches. Ils entretiennent peu de relations physiques avec eux, ce qui donne l'impression d'une nature où dominent les signes de l'abandon (friches, taillis, peupleraies pas forcément entretenues, marais boisés...). Cette impression peu qualitative est encore plus forte à l'ouest de l'unité où l'urbanisation, moins dense et dispersée, apparaît souvent sous la forme de campings et de camps de vacances plus ou moins délaissés, témoins d'un usage temporaire.



Coupe sur la vallée à Valmondois : l'urbanisation linéaire en pied de coteaux.

La vallée, d'une profondeur d'environ 70 m depuis le rebord du plateau, est particulièrement boisée. La structure urbaine s'organise principalement suivant deux voies situées aux pieds de chacun des coteaux. Le Sausseron, invisible, serpente entre les masses de végétations.



Etat de l'urbanisation dans la vallée du Sausseron.

Une urbanisation linéaire et continue depuis Butry-sur-Oise à Nesles-la-Vallée remonte la vallée le long des axes routiers en pied de coteau. En amont de Nesle-la-vallée, le tissu urbain se relâche, les villages se dispersent aux confins des affluents.



Un camp de vacances qui semble être abandonné au milieu des boisements, en amont de Nesles-la-Vallée.



La présence de la nature pourrait se révéler être un véritable atout dans une logique de gestion raisonnée de la végétation, dans les ouvertures et dans l'existence d'une relation d'intelligence urbaine avec le paysage.

A cet égard, les villages de Theuville et Rhus, le château de Balincourt et la ferme de Ménouville montrent de véritables qualités d'intelligence urbaine avec leur site.

Rhus, légèrement en surplomb sur sa butte en rebord de vallée du Sausseron, à la fois tournée vers la vallée et vers le plateau et dans la continuité du plateau et des buttes de Marines, s'inscrit en position de promontoire sur la confluence du Sausseron avec la vallée des Prés.

Theuville, légèrement au nord de la vallée des prés, est caractérisé par ses grands corps de ferme clos qui sont aussi à la fois tournés vers le plateau et vers la vallée du ru de Theuville.

Ces villages présentent une organisation urbaine compacte dans laquelle les formes bâties patrimoniales sont mises en valeur dans de vastes dégagements, à l'inverse des portions aval, aux tissus plus lâches et enfouis à l'intérieur de la vallée.

Conditions de perception

Un réseau de petites routes épouse les sinuosités complexes des vallées. Par comparaison, la vallée voisine dite Vallée de l'Esches accueille des aménagements de plus grandes dimensions comme l'autoroute A 16 et des développements urbains autrement plus importants. Depuis ce réseau, les nombreuses fermetures visuelles formées par l'urbanisation linéaire ou par la végétation permettent peu de visions sur le paysage de vallée. Ce sont les ouvertures cultivées du fond de vallée qui, lorsqu'elles existent et sont accessibles, offrent de véritables paysages aux qualités pittoresques.

Un réseau de chemins existe, de manière discontinu. Il présente quelques portions permettant d'approcher de la Viosne sans pour autant favoriser de réelles mises en scène de la rivière.



Le Parc de Balincourt et sa chapelle à Héréville, une structure remarquable en fond de vallée.



Une vue « volée » depuis la position en léger surplomb de la route en direction du fond de vallée où l'on aperçoit un magnifique corps de ferme, malheureusement à l'abandon.



Les ouvertures qui existent néanmoins en fond de vallée montrent le potentiel de paysage possible en termes d'ambiances et de lecture des structures.



Les coteaux boisés forment un cadre fortement étanche visuellement, au sein duquel les ouvertures du fond de vallée sont mises particulièrement en valeur, notamment lorsque ce sont des prairies.



Enjeux de paysage et pistes de réflexion

Définir une vocation partagée

Définir une vocation à la vallée est une question dont les implications retentissent fortement sur les ambiances ressenties dans l'unité de paysage. L'abandon de certaines zones de loisirs et le déclin de l'agriculture liés au développement urbain en provenance de l'Oise, rendent « incertaine » l'ambiance paysagère qui semble refléter les hésitations relatives à la vocation de la vallée. L'appartenance au parc naturel régional du Vexin doit permettre de prendre parti quant à une vocation dominante. Celle d'une vallée qui retrouverait sa vitalité agricole tout en préservant l'environnement, étant la plus conforme aux objectifs du Parc et aux potentialités paysagères.

Favoriser les ouvertures, conditions de paysage

Le phénomène de fermeture des paysages, suite à l'enfouissement de la vallée sous une végétation dense, représente un enjeu majeur pour l'unité de paysage. Il est indispensable de conserver les prairies existantes et d'éviter que les boisements, fortement présents sur les coteaux ne viennent combler entièrement le fond de la vallée. Leur part doit être réduite si l'on souhaite que le paysage soit révélé. En accord avec le PNR du Vexin Français, un réseau d'ouvertures pourrait être proposé tout au long de la vallée, en valorisant prioritairement les activités d'élevage, mettant ainsi en lumière et en lien, grâce à des actions de restauration, des prairies et zones humides, avec des pelouses du coteau, révélant de surcroît le fort potentiel de biodiversité. De la même façon, autour des villages, il semble nécessaire de préserver une continuité d'ouvertures capable d'articuler les franges construites à leurs espaces naturels.

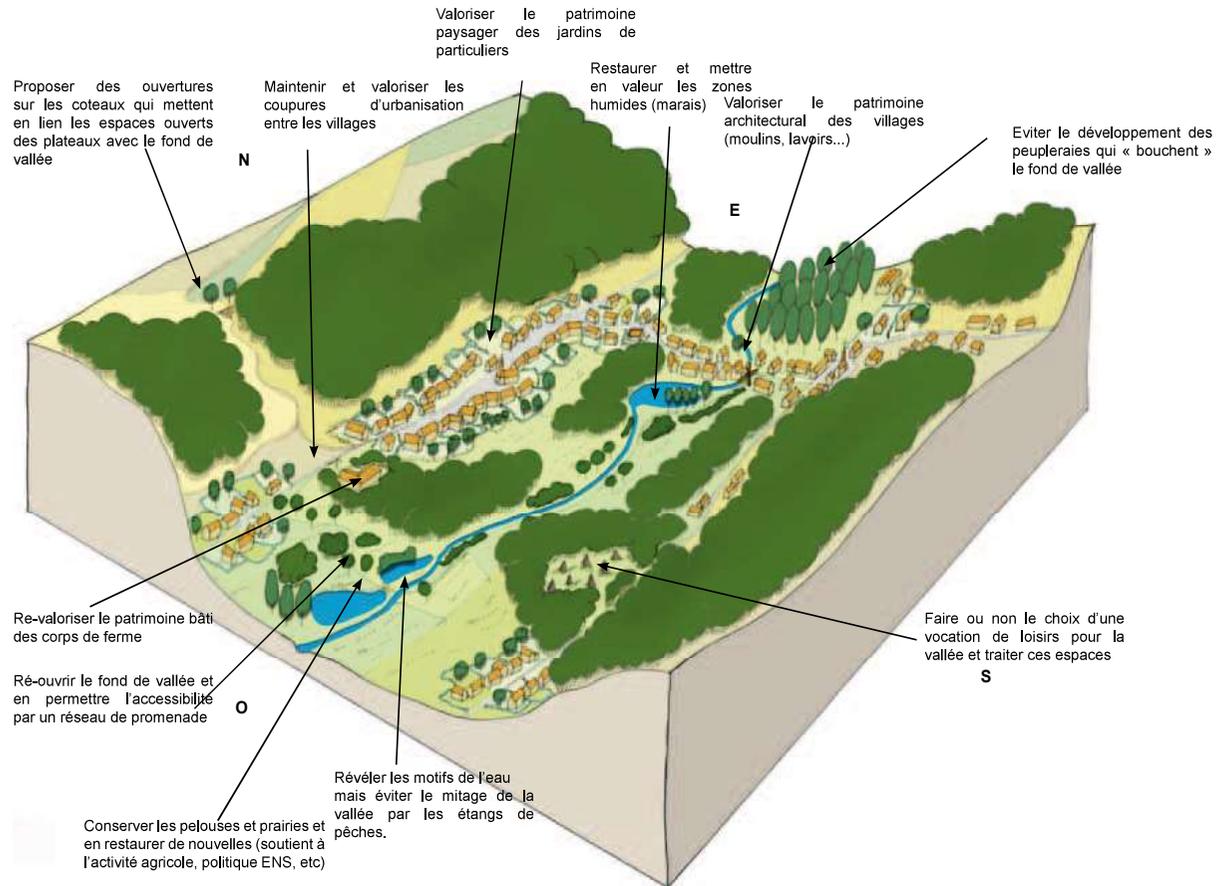
Développer un réseau de promenades reliant les principaux sites naturels aux cœurs des villages

Les itinéraires de randonnées semblent s'affaiblir en amont de Nesles-la-Vallée. L'enjeu pourrait consister à poursuivre le développement d'un système de promenades (pédestres, cyclistes et équestres) en lien avec les réseaux identifiés sur des plateaux alentours, associant itinéraires de rebord de vallée, franchissement de coteau et parcours en fond de vallée (talweg). Le réseau de promenades est intimement en lien avec le réseau d'ouvertures et permet d'offrir des vues depuis les hauteurs en y mettant en œuvre des actions de gestion de la végétation appropriée.

Travailler la compacité des villages

Cadrer les formes urbaines en fonction de la structure paysagère et non en fonction des routes. Un plan de développement des vallées serait peut-être indiqué, ménageant des interruptions et favorisant des structures urbaines plus groupées. De la même façon, les limites des villages doivent rester lisibles. Il est important qu'ils ne s'étendent pas indéfiniment le long des routes ou remontent le long des coteaux mais, qu'au contraire, ils se densifient sur eux-mêmes.

Structure paysagère schématique et pistes de réflexion





Valoriser l'ambiance de campagne

■ Des caractères à affirmer

L'unité de la vallée du Sausseron et de ses affluents est rurale et présente de magnifiques caractères de campagne qui font la valeur de ses paysages, si tant est qu'ils soient convenablement révélés. En particulier, le patrimoine architectural des villages est à conserver et à entretenir (vieux lavoir, passage du ru et château de Molle à Hédouville, place Carrouge à Arronville, mais aussi les chapelles). Leur accessibilité publique doit être garantie. Si certaines valeurs paysagères participent pleinement de cette ambiance rurale (patrimoine de platanes et de tilleuls à Menouville) d'autres, en revanche, restent parfois à évaluer, comme le patrimoine potentiel des jardins des particuliers ou celui du réseau d'ouvertures de prairies.

■ Un site à valoriser

Valmondois constitue un point d'articulation essentiel dans la compréhension des limites paysagères de cette ambiance rurale. Installée dans le fond de la vallée du Sausseron à la confluence avec l'Oise, le village est une porte d'entrée dans le réseau de vallées de l'unité paysagère. Les ambiances de la vallée urbanisée de l'Oise et celles de vallée jardinée du Sausseron doivent rester distinctes, mais leur articulation peut davantage être soignée par :

- la lisibilité de la confluence avec l'Oise, en dégagant les caractères de la charpente naturelle enfouis sous la végétation ;
- la continuité des espaces ouverts (site des grands Prés, Port au Loup) jusqu'en bord d'Oise ;
- le maintien de la coupure d'urbanisation entre Butry-sur-Oise et Valmondois signifiée par le site des Grands Prés et le traitement des franges urbaines sur ces espaces ;
- le respect des typologies architecturales traditionnelles et de leurs implantations dans la vallée du Sausseron.



Depuis les nervures du plateau de Marines, la vallée se signale par son épaisseur de végétation diverse et abondante en rebord de coteau. Les vallées boisées et les « morceaux de plateau » cultivés font alterner ombre et lumière, tandis que l'œil s'arrête aux hauteurs boisées du département de l'Oise.



Valoriser les motifs de l'eau

Dans la vallée, la présence de l'eau est à mettre en valeur et l'unité de paysage gagnerait à en révéler les motifs par :

- la mise en valeur les bords de l'Oise (à Valmondois), de manière urbaine ;
- la révélation du paysage associant la rivière Sausseron et ses marais de manière rurale ;
- le développement d'un langage lié à l'eau à différentes échelles : dispositifs de récupération et d'infiltration (rigoles, fossés, noues, mares...) mais en évitant les étangs de pêches qui banalisent et privatisent la vallée.

Proposer une politique agricole durable pour la vallée

Le maintien des caractères ruraux et de leur lisibilité nécessitent un engagement pour la réintroduction d'une agriculture diversifiée dans la vallée et le développement de pratiques pour le maintien d'ouvertures (élevage).

La valorisation en filière énergétique des bois de coupe pourrait être encouragée en accord avec les actions de gestion pour le maintien d'espaces ouverts (coopérative agricole pour l'achat de matériel type broyeur, utilisation en bois de chauffe dans certains établissements publics).